

RÉVISION N°2
Approbation - 2019

POLEYMIEUX-AU-MONT-D'OR

RÈGLEMENT

C.3.3 Éléments Bâtis Patrimoniaux



Propos introductifs

Patrimoines, identités et valeurs :

Au-delà d'un patrimoine remarquable, reconnu et préservé par différents outils relevant de l'Etat ou des collectivités (Sites Patrimoniaux Remarquables ou Monuments Historiques) se développe un patrimoine plus discret, dit ordinaire. Il est souvent présent dans notre environnement mais est peu remarqué et s'incarne en des formes matérielles et immatérielles diverses. Il s'agit d'un patrimoine pluriel, contrasté et vivant. Souvent méconnu, sa disparition laisse pourtant des séquelles et de son absence naît un manque.

Là où le patrimoine exceptionnel est unique, remarquable et assimilable à un chef d'œuvre, le patrimoine ordinaire est pluriel. Ce dernier existe dans sa relation au local et non pas dans une représentativité, une exemplarité, un prestige architectural. Patrimoine plus commun, attaché au quotidien, il est le témoignage de l'histoire d'un territoire, de son développement et de ses transformations.

L'enjeu de sa révélation est donc primordial, d'autant qu'il souffre d'une grande fragilité, due à son caractère ordinaire mais également à la pression de contextes urbains en forte mutation. A ce titre, le PLU-H joue un rôle de transmission d'un héritage à intégrer dans la construction de la ville de demain.

Identification et reconnaissance, révéler le patrimoine ordinaire :

La méthode d'identification des éléments patrimoniaux a été uniformisée sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. Toutefois, ce recensement ne prétend pas à l'exhaustivité et traduit plutôt une représentativité, au regard de la diversité et de la richesse des territoires.

Il importe d'élargir le regard sur le patrimoine et sa place dans la ville. Il est également nécessaire d'avancer avec discernement en étant vigilant aux excès ; tout ne peut être patrimoine, puisque tout ne fait pas sens et ne se distingue pas du point de vue de l'intérêt collectif.

La diversité des paysages induit des formes urbaines nombreuses et variées. En conséquence, les typologies sont multiples. L'architecture résidentielle, qu'elle soit sous forme individuelle ou collective, est très présente et constitue l'une des principales catégories de patrimoine ordinaire qui se démarque par sa forte présence, son échelle « du quotidien », sa valeur sociale et mémorielle... Fortement mutables au regard de leur modestie, ces typologies n'en restent pas moins des marqueurs du paysage urbain et peuvent aussi constituer des inspirations pour les nouvelles constructions. Constitutifs du bien commun, ces ensembles servent l'intérêt collectif et sont porteurs de valeurs mémorielles, identitaires voire exemplaires. Certains d'entre eux correspondent à un milieu urbain, d'autres appartiennent à un patrimoine vernaculaire plutôt de type rural qui rappelle le quotidien d'un temps passé.

Les travaux de la Conservation du patrimoine du Département du Rhône (anciennement préinventaire des monuments et richesses artistiques) et du Service Régional de l'Inventaire ont largement alimenté les descriptifs des éléments identifiés ; tout comme certains ouvrages réalisés par les communes, associations communales, ou encore le syndicat mixte des Monts d'Or par exemple, qui ont servi de sources d'information.

Une démarche non exhaustive et un parti-pris :

Le parti-pris a été d'identifier des ensembles en privilégiant la traduction en périmètre d'intérêt patrimonial de ceux potentiellement plus menacés par l'évolution urbaine ou plus représentatifs du territoire, de la diversité des formes urbaines dans les secteurs où celle-ci est porteuse de valeurs d'identité. Ainsi, tous les secteurs patrimoniaux n'ont pas été systématiquement identifiés en PIP mais peuvent parfois faire l'objet d'une attention particulière en termes d'outils réglementaires, de type zonage, outils graphiques...

Ils délimitent des ensembles urbains, bâtis et paysagers constitués et cohérents.

Guide de lecture et mode d'emploi :

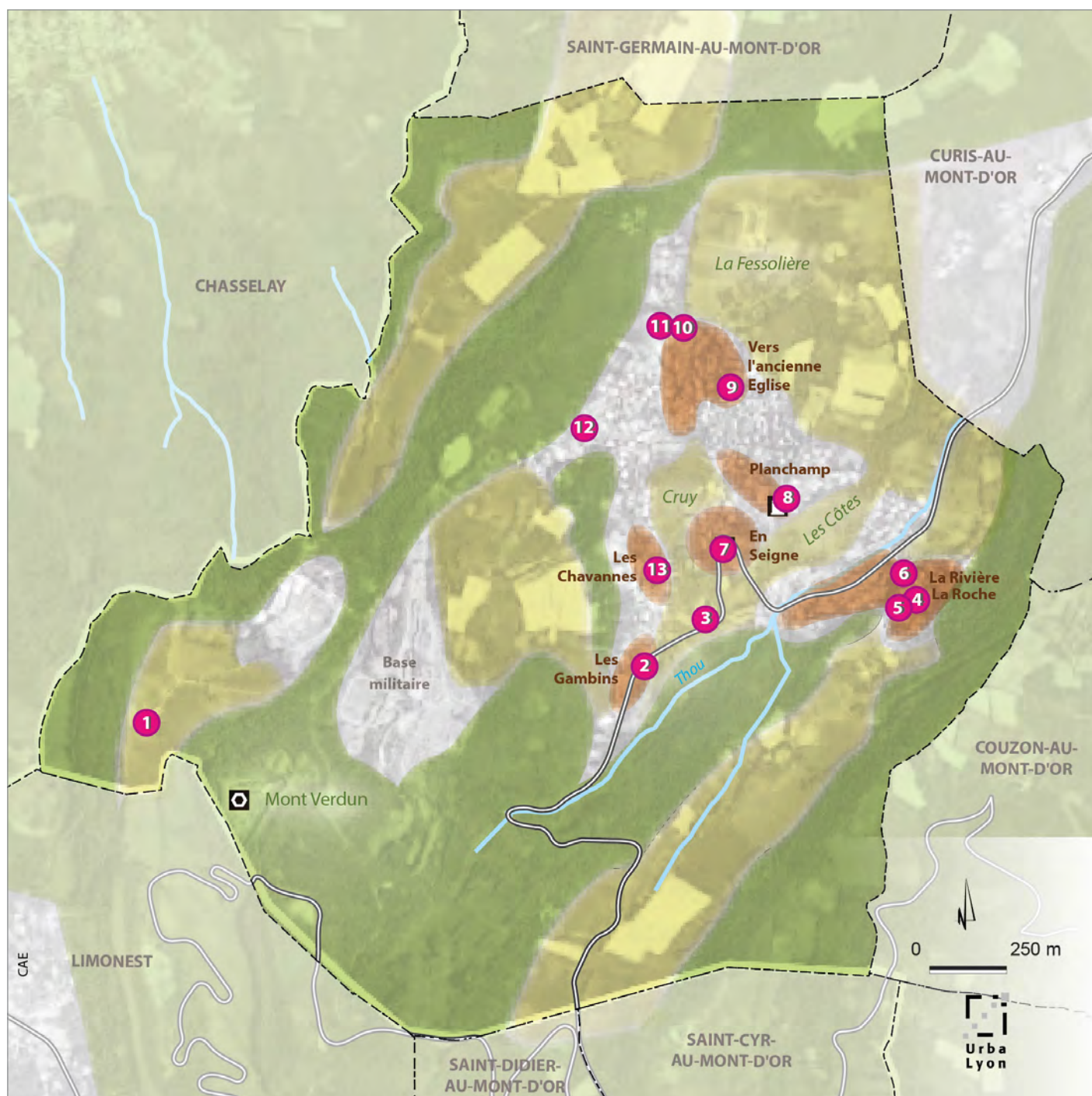
Dans ces périmètres, la collectivité souhaite sensibiliser toute intervention au respect de l'identité des quartiers, pour promouvoir une stratification du paysage urbain tout en conciliant innovation, créativité et respect de la ville existante. Les périmètres d'intérêt patrimonial sont à la fois une règle et des outils d'information et de dialogue entre la collectivité et les porteurs de projet, fondé, non seulement sur la règle, mais aussi une recherche qualitative à partir d'une connaissance partagée.

Chacun de ces PIP fait l'objet d'une fiche d'identification. Celle-ci précise les caractéristiques essentielles qui fondent l'intérêt patrimonial de ces ensembles. Elle comporte également des prescriptions qui visent à guider tout projet pour ces ensembles, pour concourir à mettre en valeur et révéler les caractéristiques patrimoniales de l'ensemble identifié.

Pour aller plus loin

- Le rapport de présentation, tome 1-partie 3, les *formes et qualités urbaines, le patrimoine bâti : un socle pour un développement urbain respectueux des « identités » locales* ;
- Le rapport de présentation, tome 3-partie 4, le *défi environnemental : aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines et offre de service et d'équipement* ;
- Le règlement, chapitre 4, *qualité urbaine et architecturale, définitions et règles*.

Localisation des éléments bâtis patrimoniaux (EBP)



Références

Typologie : Corps de ferme**Nom :** Ferme de la Glande**Valeurs :**

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti s'implante de manière isolé au cœur des terres naturelles et agricoles, dans un site paysager remarquable.
- Cette ancienne ferme du XVII^e siècle, s'organise en U autour d'une cour minérale. L'ensemble bâti a récemment été restauré et reconverti en gîte.
- L'ensemble se compose d'un volume principal en L, prolongé par un volume au sud et d'une dépendance venant clore le côté ouest. Les bâtiments se développent sur trois niveaux, dont le dernier sous comble ; ils sont couverts de toitures en tuiles à deux pans.
- Les volumes possèdent une architecture de facture modeste malgré quelques détails remarquables comme un porche en arcades, des encadrements en pierre de taille, de hauts portails à linteau de bois... Les façades sont laissées en pierre apparente.
- On peut noter la présence d'une halle ouverte à l'extérieur de l'enceinte, avec une charpente en bois.
- Grâce aux espaces agricoles qui l'entourent, cet ensemble est fortement perceptible dans le paysage environnant.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble des bâtiments organisés autour de la cour.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Nom : La Gruerie

Valeurs :

- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti est implanté en front de rue, parallèlement à la voie. Les façades principales des bâtiments sont tournées du côté du Mont d'Or. L'ensemble est composé de plusieurs bâtiments organisés en L autour d'une cour.
- Les bâtiments s'élèvent sur deux niveaux en moyenne, hormis une tour carrée qui surmonte l'ensemble d'un niveau. Les différents volumes sont coiffés de toitures à deux pans (quatre pour la tour) couvertes de tuiles et sont de facture modeste, avec des façades laissant apparente la pierre dorée.
- Une maison bourgeoise prolonge le bâtiment implanté parallèlement à la rue Ampère. Elle s'implante à l'arrière de celui-ci, perpendiculaire à la voie. Elle présente une façade plus ouvragée avec des détails remarquables (oculus et fenestron de pierre de taille, chaînage d'angle, épis de faîtage...). Ses façades sont également enduites.
- On peut noter la présence d'un portail aux piles en pierre de taille et brique, avec une grille de fer forgé au nord, sur la route d'Ampère.
- L'ensemble bâti s'accompagne d'un jardin paysager avec notamment un bassin et des arbres de qualité remarquable sur rue.
- Cet ensemble participe à la qualité et à l'identité de la commune, par sa structuration du paysage urbain (morphologie, implantation, pierre dorée) et sa valeur historique.

Prescriptions

Éléments à préserver : ensemble des bâtiments organisés en L : dépendances sur rue, tour et maison bourgeoise



Références

Typologie : Corps de ferme

Nom : Maison d'Ampère – Musée de l'électricité

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti s'implante dans la pente, perpendiculairement et en recul de voie, au cœur d'espaces naturels et agricoles.
- L'intérêt du bâtiment est étroitement lié à la renommée de l'un de ses occupants : André-Marie Ampère (1775-1836) considéré comme le précurseur de la mathématisation de la physique, créateur du vocabulaire de l'électricité dont le nom a été donné à l'unité internationale de l'intensité du courant électrique.
- Ce domaine dit « Domaine de Poleymieux » fut la maison familiale d'André-Marie Ampère durant son enfance et son adolescence jusqu'à ce qu'il la vende vers 1819. La maison est achetée en 1928 par deux industriels américains, Hernand et Sosthène, qui en font don à la Société française des électriciens. Deux ans plus tard, ils la confient à la Société des amis d'André-Marie Ampère et c'est en 1931 que le musée de l'électricité voit le jour.
- L'ensemble bâti se compose de plusieurs bâtiments : la maison de maître est séparée par un muret du logis du fermier et précédée par les communs dont une grande grange. Les bâtiments se développent sur trois niveaux dont le dernier sous comble et sont couverts d'une toiture en tuiles à deux pans. Ils possèdent une architecture de facture modeste, avec des façades laissées en pierre apparente. Ils offrent un linéaire bâti qui se développe face à la pente, précédée par une terrasse en surplomb qui constitue un belvédère, orienté sur le versant du Mont d'Or.
- La terrasse est close par un mur d'enceinte en pierre dont l'angle est marqué par la présence d'une chapelle quasi carrée, couverte d'une toiture à quatre pans. La cour-terrasse est fermée par un portail à piles en pierre à bossage et bouteroies ouvragés. Deux plaques sont apposées sur une pile, rappelant ainsi à la mémoire du lieu. Elle est plantée de deux platanes sur un côté, tandis que son centre est plutôt dégagé pour offrir des vues sur le grand paysage.
- Cet ensemble bâti contribue à l'identité communale par son histoire, sa morphologie et son architecture typique des habitations des Monts d'Or.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble des bâtiments : le corps principal, les dépendances, la chapelle ; ainsi que la partie de mur entre le portail et la chapelle.



Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Château de la Roche

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti se développe en limite d'espaces naturels. Il se compose d'une maison bourgeoise et de dépendances au sein d'un grand parc boisé clos par un mur en pierre sèche. Autrefois, le tracé de la rue de la Roche venait au contact des bâtiments qui était alors en front de rue (d'après le cadastre napoléonien de 1828).
- Ce domaine s'étendait sur une importante partie du versant. Il se composait du château, construction quadrangulaire de la fin du XVI^e siècle ou du début du XVII^e siècle, d'une chapelle, d'une tour carrée (le pigeonnier du château), de nombreuses dépendances (orangerie, écuries, communs et granges) et de la ferme de la Rousselière, sise de l'autre côté de la rue. L'ensemble appartenait au Cardinal Alphonse Louis de Plessis de Richelieu, archevêque de Lyon et frère du Cardinal-ministre de Louis XIII. La petite chapelle a été bénite en 1790 et le château appartenait alors au Sieur Brunet, épicier en gros à Lyon et administrateur du département du Rhône et de la Loire.
- La maison, de plan massé, se développe en retrait d'alignement, parallèlement à la rue de la Roche et de façon discontinue. Elle est couverte d'une toiture à quatre pans en tuiles. Elle possède une architecture plus ouvragée que les bâtiments environnants et présente des détails architecturaux remarquables comme une corniche périphérique, un bandeau filant, des oculi et une façade enduite.
- A l'est de la maison, plusieurs volumes de dépendances se développent perpendiculairement à la voie. Tandis qu'à l'ouest de la maison, d'autres dépendances s'implantent parallèlement à la rue, offrant des façades aveugles sur l'espace public. Elles sont précédées par un puits en pierre. Les bâtiments se composent de volumes simples, à l'architecture de facture modeste malgré quelques détails comme les encadrements en pierre de taille, un bandeau filant, des baies en arc en plein cintre...
- L'ensemble bâti s'accompagne d'espaces de clairières et de boisements de qualité. Le parc est clos par un mur d'enceinte percé d'un portail à encadrement à arc en anse de panier construit en pierre grise et dorée, et à double vantaux en bois.
- Cet ensemble bâti contribue à l'identité et la qualité du territoire poleymoriot.

Prescriptions

Éléments à préserver : l'ensemble des bâtiments (maison et dépendances), une partie du mur et le portail



Références

Typologie : Corps de ferme

Nom : Ferme de la Rousselière

Valeurs :

- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Route de la Roche, le chemin épouse le mur arrondi de la ferme de la Rousselière qui dépendait du château de la Roche, implanté de l'autre côté de la rue. L'ancienne ferme se compose de plusieurs corps de bâtiments.
- Le bâtiment principal est implanté en front de rue et forme plus ou moins un L dont le centre est occupé par un volume à tour carrée, d'une hauteur supérieure d'un niveau. Le bâtiment est bordé par une cour minérale ouverte sur la voirie, offrant une façade très imposante dans le paysage urbain. A l'est, la cour est close par un mur en pierre dorée. Quasi à l'angle du chemin du Mollard, un ancien portail à encadrement en pierre de taille et linteau de bois, a été muré en pierre dorée et percé d'une porte piétonne surmontée d'un auvent en tuiles.
- L'ensemble est complété par une dépendance en longueur, développée le long de la rue de la Roche, qui offre une façade quasi aveugle sur l'espace public (une unique baie sur la façade sud). Ces bâtiments sont plus récents, puisque cette portion de la rue de la Roche est plus tardive (elle n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien de 1828) et s'achevait au carrefour des chemins du Mollard et des Mésanges.
- L'ensemble des bâtiments est de facture modeste, malgré quelques détails architecturaux notables (bandeau filant, encadrement de baies et portes en pierre, fenêtre à meneau). Les façades sont non enduites, laissées en pierre dorée apparente, typique des constructions des Monts d'Or.
- Les volumes bâtis sont simples, développés sur deux niveaux surmontés d'un niveau de combles. Des toitures à deux pans couvertes de tuiles coiffent les différents volumes.
- Cet ensemble joue un rôle de repère, de marqueur du paysage urbain par son implantation, sa morphologie et son architecture typique.

Prescriptions

Eléments à préserver : l'ensemble des bâtiments (à l'exception de la dépendance la plus à l'ouest le long de la Route de la Roche) et le mur d'enceinte.



Références

Typologie : Maison bourgeoise

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette maison bourgeoise est implantée dans la pente et à l'alignement de la rue de la Roche. Elle s'inscrit plus largement dans un ensemble bâti, développé parallèlement à la voie.
- La maison est intégrée au sein d'un ensemble bâti plus ordinaire donnant sur la rue de la Roche, lequel possède un caractère structurant sur voie. Le bâtiment principal, imposant par sa longueur est le plus intéressant. Il possède un volume imposant, une facture modeste et ses façades sont laissées en pierre dorée apparente. Les baies sont surmontées de linteaux en bois. La façade sur rue est animée par les volets à double battants qui contrastent avec la pierre dorée.
- La maison de maître, développée côté versant, possède un plan quasi carré, surmonté d'une toiture mansardée percé d'œil de bœuf. La maison est peu visible depuis l'espace public, toutefois un cône de vue permet de l'apercevoir depuis la route de la Rivière, grâce au relief.

Prescriptions

Éléments à préserver : la maison bourgeoise et le bâtiment principal sur la rue de la Roche.



Elément Bâti Patrimonial

Route de la Rivière – En Seigne

Références

Typologie : Bâtiment administratif (mairie, poste...)

Nom : Mairie-école

Valeurs :

- Social et usage
- Urbaine
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- La nouvelle mairie-école a été édifiée par l'architecte lyonnais Benoît Fontaine, d'après un projet daté du 24 juillet 1879.
- Construite de 1879 à 1881, face à l'auberge de Poleymieux, elle s'implante avec le four communal au cœur d'une boucle formée par la route.
- Elle est précédée par un espace public qui contribue à sa mise en valeur, puisqu'il se décompose en terrasses, comprenant aire de jeux et espaces de stationnement. Cette place constitue également un belvédère sur le paysage remarquable qui s'ouvre devant la mairie.
- L'édifice de plan irrégulier formé d'un avant-corps très saillant et très large (la mairie), est flanqué à l'arrière de deux ailes, complétées par des extensions contemporaines pour agrandir les locaux. L'implantation dans la pente a pour conséquence des jeux de hauteur entre les différents volumes bâtis.
- L'avant-corps est sommé d'un édicule percé d'une baie, sommé d'un fronton triangulaire. La porte d'entrée à la mairie est marquée par un encadrement en pierre de taille et sommé d'une plaque commémorative en marbre gravé, portant pour inscription : « A la mémoire de A.M. Ampère 1775-1836 cette plaque offerte à la municipalité de Poleymieux par la maison Wissel a été inaugurée en 1903 ».
- L'accès à la mairie s'effectue par un escalier à double volée.

Prescriptions

Elément à préserver : la mairie-école



Références

Typologie : Bâtiment cultuel (temple, église, mosquée, synagogue, couvent...)

Nom : Ancienne cure

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette ancienne cure, aujourd'hui transformée en logements, qui appartient au centre paroissiale, s'implante en retrait d'alignement, au nord-est de la « nouvelle » église élevée à Planchamp en 1863.
- Le bâtiment possède une composition tripartite symétrique, développé autour d'un corps central en léger ressaut et d'une hauteur supérieure d'un niveau. Il est marqué par un fronton triangulaire, un bandeau filant et une baie en arc en plein cintre. Les travées latérales sont animées par des volets bois à double battants qui contrastent avec la pierre.
- Les façades du bâtiment sont laissées en pierre dorée apparente et les encadrements des baies sont en pierre calcaire grise.

Prescriptions

Elément à préserver : le bâtiment de l'ancienne cure



Références

Typologie : Corps de ferme

Nom : Domaine de la Péronnière

Valeurs :

- Architecturale



Caractéristiques à retenir

Source : *Syndicat mixte des Monts d'Or, guide de Poleymieux-au-Mont-d'Or.*

- Au milieu du hameau « vers l'ancienne église », anciennement « hameau des Verchères », se dresse un porche monumental ouvrant sur une cour composée de plusieurs bâtiments, antérieurs au XVII^e siècle : logement du maître distinct de celui du granger, écurie, étables, colombier, cuvier, puits... La maison de maître est construite par Lambert Gayet en 1666-1667 qui acquiert le domaine à cette époque.

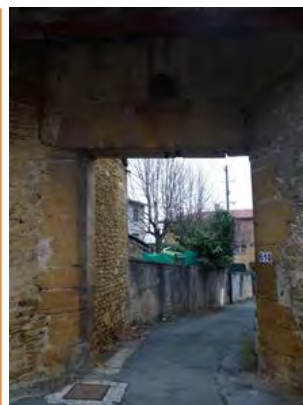
- Le front bâti du chemin de la Péronière est marqué par des dépendances implantées parallèlement à la voie, caractérisant ainsi fortement le paysage urbain. Le porche est marqué par un encadrement en pierre de taille et des vantaux en bois. Il ouvre sur une cour, aujourd'hui en partie murée, qui dessert d'autres dépendances se développant au cœur de la parcelle perpendiculairement à celles sur rue. A l'est, s'étend un long bâtiment quadrangulaire couvert d'un toit à quatre pans, qui constitue le corps de logis principal. Il possède une architecture modeste, avec un appareillage en pierre dorée et de fenêtres jumelées au dernier niveau. La façade à l'est possède une forte visibilité depuis le chemin de la Péronière, à l'angle du chemin des Ollages.

- Les volumes bâtis sont de facture modeste, assez imposants et couverts de toiture à deux pans. Les façades sont laissées en pierre dorée apparente, typique des constructions des Monts d'Or.

- Cet ensemble, assez complexe à identifier depuis la rue, participe à l'identité et la qualité de la Poleymieux. Il possède de fortes valeurs historique et urbaine.

Prescriptions

Éléments à préserver : le porche avec l'ensemble des bâtiments qui l'entoure, ainsi que les bâtiments perpendiculaires à ceux sur rue et les corps de logis principaux à l'est.



Références

Typologie : Ouvrage de défense (château, fortifications, magasin d'armes...)

Nom : Tour de défense Risler

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Cette tour ronde implantée dans les hauteurs de la commune, est un vestige d'un château du XIIe siècle. A l'origine destinée à l'entrée du château, elle servit ensuite aux commissaires (juges royaux), avant d'être léguée par la famille Risler à la municipalité. Aujourd'hui il ne reste que la base avec ses murs de 2m d'épaisseur, l'arc en plein cintre de la porte dans lequel coulissait la herse, ainsi qu'un blason à l'écu martelé tendu par deux chiens et coiffé d'un cordon (blason des Jossard).
- Elle constitue un élément remarquable du paysage. C'est également un point de repère dans le paysage agricole.
- La tour construite en pierre dorée se développe sur quatre niveaux et un diamètre d'environ douze mètres. Elle est couverte d'une toiture polygonale. La tour est de facture modeste, ne présentant aucune modénature ni ostentation, hormis un bandeau filant. Une porte piétonne permet l'accès à la tour depuis le chemin de la Croix Rampau.
- La tour est comprise dans un mur d'enceinte en pierre dorée et prolongé au nord, par un bâtiment surmonté d'une toiture-terrasse. Ce volume bâti est percé d'un haut portail à arc en plein cintre. Il se prolonge par un mur de soutènement, le long du sentier de la Carée.
- Ce bâtiment est un élément phare de l'identité de la commune, par sa valeur historique, mémorielle et urbaine.

Prescriptions

Elément à préserver : la tour



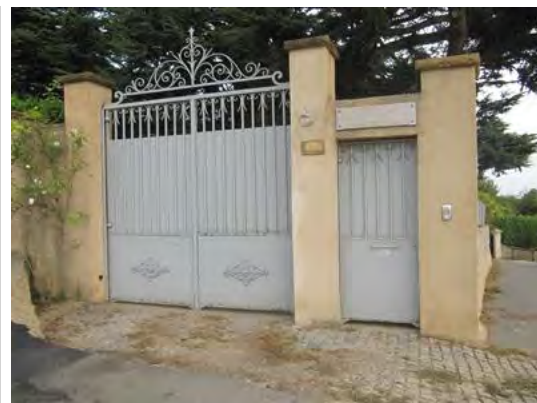
Références

Typologie : Grande-propriété, avec bâti au milieu du parc

Nom : Clocher de l'ancienne église

Valeurs :

- Mémoirelle
- Paysagère
- Architecturale



Caractéristiques à retenir

- Ce bâtiment correspond à l'ancienne église, la première église romane dédiée à Saint Victor et qui, lorsqu'elle était encore tapissée d'ex-voto, constituait l'exemple type des églises de campagnes. Agrandie au XVII^e siècle, elle a été désaffectée pour devenir résidence bourgeoise.
- Aujourd'hui elle correspond plutôt à une maison bourgeoise implantée au sein d'un vaste terrain, organisée en L, autour du clocher de l'ancienne église qui la distingue des autres bâtiments environnants. De base carrée, le clocher possède des ouvertures en plein cintre au dernier niveau.
- Les façades sont laissées en pierre dorée apparente, typique des constructions des Monts d'Or. De facture modeste, elle possède tout de même quelques détails architecturaux (corniche périphérique, bandeau filant, décors peints).
- La maison est précédée par une terrasse végétalisée qui donne sur le jardin à l'angle du chemin du Pavillon et du sentier de la Carrée, carrefour marqué par la présence d'un cèdre remarquable dans le paysage urbain.

Prescriptions

Éléments à préserver : le clocher avec l'ensemble bâti qui l'entoure.



Références

Typologie : Maison de hameau

Nom : Maison du Barbier

Valeurs :

- Social et usage
- Architecturale- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cette maison vigneronne, dite « maison du barbier » est implantée en léger recul de la voie. Elle doit son nom à la chanson de Pierre Dupont, lequel avait dû s'enfuir à demi rasé suite à la maladresse du forgeron-barbier.
- C'est un remarquable de maison vigneronne. Le corps principal se développe sur trois niveaux, selon un volume quadrangulaire auquel est accolé une dépendance/extension de plain-pied au nord-est.
- La maison est de facture modeste, avec des façades en pierres laissées apparentes. On peut toutefois noter la présence d'une fenêtre à meneau avec encadrement en pierre de taille ainsi que des arcs de décharge sur d'autres baies. La façade est en partie couverte par une végétation courante (vigne vierge).
- La façade principale est marquée par la présence d'une galerie extérieure couverte au premier étage par une structure en bois.
- La maison est précédée par un espace végétalisé qui contribue à sa mise en valeur.
- La propriété est close par un mur d'enceinte bas avec un appareillage grossier de pierre sèche.

Prescriptions

Elément à préserver : la maison



Elément Bâti Patrimonial

392-426, montée des Chavannes

Références

Typologie : Maison de hameau

Nom : "Les Chavannes"

Valeurs :

- Urbaine
- Paysagère
- Historique



Caractéristiques à retenir

- Cet ensemble bâti est implanté en retrait d'alignement et intégré à la pente. Il se compose de plusieurs bâtiments (corps de logis, corps de ferme et dépendances) qui se développent en L, perpendiculairement à la voie, autour d'une cour.
- Les bâtiments sont peu perceptibles depuis l'espace public, car ils sont implantés en contre-bas de celui-ci, suivant la pente. Les volumes sont simples, couverts d'une toiture à deux pans. Ils sont de facture modeste avec des façades en pierre dorée laissée apparente. Un volume plus important se développe sur la partie est de la parcelle.
- Cet ensemble est annoncé sur rue par la présence d'un portail à arc en plein cintre, flanqué d'une plaque portant le nom de la propriété. Ce portail est prolongé par un mur qui communique avec des dépendances quasi aveugles, implantées en front de rue.
- Les bâtiments s'accompagnent de cours végétalisées qui contribuent à la qualité de l'ensemble.

Prescriptions

Eléments à préserver : les corps de ferme, corps de logis, dépendances principales et le portail

